



## Inscription des organismes de bienfaisance enregistrés et des organisations sans but lucratif en vertu de la partie VI du règlement administratif n° 7

### À propos des services rendus par des avocats et des parajuristes par l'intermédiaire d'organisations civiles

Pour rendre les services des avocats et des parajuristes plus accessibles, le Barreau a approuvé un système d'inscription qui permet aux avocats et aux parajuristes de fournir des services professionnels au public à titre d'employés d'organismes de bienfaisance enregistrés et d'organisations sans but lucratif. Sous cette initiative, les organismes de bienfaisance enregistrés et les organisations sans but lucratif peuvent s'inscrire au Barreau pour employer des avocats et des parajuristes afin de fournir des services juridiques par l'entremise de leurs organisations directement à leurs clients. Les avocats et les parajuristes employés par des organismes de bienfaisance enregistrés et des organisations sans but lucratif peuvent fournir des services juridiques gratuits aux clients d'une organisation.

### EXIGENCES DE LA DEMANDE – Veuillez envoyer ce qui suit :

**1. Formulaire original dûment rempli – NE PAS ENVOYER PAR TÉLÉCOPIEUR NI PAR COURRIEL**

Le Barreau de l'Ontario peut vérifier tout renseignement fourni dans la présente demande et peut exiger des explications additionnelles de votre part avant que l'organisation soit inscrite comme société civile. **Toute omission ou inexactitude dans vos réponses peut retarder le traitement de la demande.**

Si vous n'avez pas assez d'espace pour répondre, vous pouvez utiliser une feuille séparée, la signer, la dater et l'agrafer à votre demande.

**2. Documents additionnels :**

Envoyez les documents additionnels requis pour vous conformer aux exigences propres à la demande.

### QUESTIONS ?

Veuillez adresser vos questions sur l'examen et l'approbation de la présente demande au **Service des plaintes et de la conformité** en composant le 416 947-3315 et en demandant à être transféré, ou par courriel à [lsforms@lso.ca](mailto:lsforms@lso.ca).

### PAR LA POSTE

Veuillez envoyer les originaux de votre demande et des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Barreau de l'Ontario, Service des plaintes et de la conformité  
Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest, Toronto Ontario M5H 2N6

### NE PAS ENVOYER PAR TÉLÉCOPIEUR NI PAR COURRIEL



**Inscription des organismes de  
bienfaisance enregistrés et des  
organisations sans but lucratif  
en vertu de la partie VI du règlement  
administratif n° 7**

**PARTIE A : RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT**

**1. Renseignements sur l'organisme de bienfaisance enregistré ou l'organisation sans but lucratif**

Nom officiel de l'organisme de bienfaisance ou de l'organisation sans but lucratif (« organisation ») :

Nom commercial (si différent du nom officiel) :

Veillez cocher une des options :

Organisme de bienfaisance enregistré

N° d'enregistrement :

Organisation sans but lucratif

N° d'entreprise :

Adresse (rue, app, ville, province, code postal) :

Téléphone :

Télécopieur :

Site Web (le cas échéant) :

**2. Représentants de l'organisation/personnes-ressources**

a) Représentant et personne-ressource :

Nom au complet :

Titre :

Téléphone 1 :

Travail

Cellulaire

Téléphone 2 :

Travail

Cellulaire

Courriel :

b) Autre représentant et personne-ressource :

Nom au complet :

Titre :

Téléphone 1 :

Travail

Cellulaire

Téléphone 2 :

Travail

Cellulaire

Courriel :

## **PARTIE B : SERVICES FOURNIS PAR L'ORGANISATION**

### **3. Services fournis par l'organisation**

Veillez décrire brièvement les services fournis par l'organisation ou son mandat.

### **4. Domaines du droit/services juridiques**

De manière générale, quels services juridiques seront fournis par les avocats ou les parajuristes employés par l'organisation ?

### **5. Prestation de services d'avocats et de parajuristes avec d'autres services**

L'avocat ou le parajuriste fournira-t-il des services professionnels distincts d'autres services aux clients, ou ses services seront-ils fournis avec ou en même temps que d'autres services ?

Veillez cochez une des options :

Services d'avocat ou de parajuriste seulement

Services d'avocat ou de parajuriste et autres services

Veillez décrire brièvement les services qui seront fournis par l'avocat ou le parajuriste avec d'autres services.

## **PARTIE C : CONDITIONS**

En signant le présent formulaire d'inscription, l'organisation reconnaît et accepte les conditions du Règlement administratif n° 7, partie VI, du Barreau de l'Ontario (« Barreau ») y compris les suivantes :

- (i) Les avocats et les parajuristes (les « titulaires de permis du Barreau ») qui fournissent des services aux clients de l'organisation en exerçant le droit ou en fournissant des services juridiques au nom de l'organisation le feront seulement à titre d'employés de l'organisation ;
- (ii) Les services fournis par les titulaires de permis du Barreau aux clients de l'organisation au nom de l'organisation seront fournis sans frais dans toutes leurs formes, même si l'organisation peut facturer des coûts pour les débours ;
- (iii) Ni les titulaires de permis du Barreau ni l'organisation ne peuvent recevoir ou payer des honoraires de renvoi relativement à leur exercice du droit ou à leur prestation de services juridiques ;
- (iv) Tous les titulaires de permis du Barreau auront le contrôle de la prestation de leurs services aux clients de l'organisation ;
- (v) Tous les renseignements confidentiels et privilégiés appropriés seront protégés par les titulaires de permis du Barreau, et cette protection sera respectée par l'organisation ; les titulaires de permis du Barreau qui servent des clients de l'organisation ne divulgueront les renseignements des clients qu'avec le consentement de ce dernier ou tel que l'exige la loi ;
- (vi) Tous les titulaires de permis du Barreau employés par l'organisation respecteront les règles des codes de déontologie ;
- (vii) S'il y a changement d'information, l'organisation en avisera le Barreau par écrit dès que l'organisation prendra connaissance de ce changement ;
- (viii) L'organisation doit déposer une déclaration chaque année auprès du Barreau dans la forme prescrite et à la date requise par le Barreau.

Je comprends que l'inscription de l'organisation peut être annulée en tout temps à la discrétion du Barreau pour avoir manqué de respecter une des conditions énoncées dans le présent formulaire ou pour toute autre raison déterminée par le Barreau. J'autorise le Barreau à rendre publics les renseignements sur l'annulation de l'inscription de l'organisation.

## **PARTIE D : AUTORISATION DE L'ORGANISATION**

J'autorise par la présente le Barreau à s'informer auprès de quiconque, de tout gouvernement, de tout responsable ou de tout organe, du statut de l'organisation qui s'inscrit. Je fournirai toute autorisation additionnelle ou toute renonciation nécessaire pour permettre au Barreau d'obtenir les renseignements requis pour inscrire l'organisation, y compris notamment, les documents portant sur le statut de l'organisation. J'autorise aussi le Barreau à rendre publics les renseignements sur l'organisation qui s'inscrit.

Je déclare que tous les renseignements que j'ai fournis dans la présente demande et dans les documents fournis à l'égard de la présente demande, le cas échéant, sont vrais, exacts et complets.

---

Signature

Date

Nom au complet :

Titre :

**J'ai l'autorité de lier l'organisation**